

**UBS (MONACO) S.A.**  
 Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 49.197.000 euros  
 Siège social : 2, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021**  
 en euros  
 (avant affectation des résultats)

<b>ACTIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P. ....	367 196 854	346 928 729
Créances sur les établissements de crédit .....	3 079 381 859	2 685 186 861
Créances à vue (Nostri) - EC .....	2 996 475 916	2 606 062 411
Créances à terme - EC .....	82 905 943	79 124 450
Opérations avec la clientèle - Actif .....	3 039 617 628	2 596 087 739
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	0	0
Actions et autres titres à revenu variable .....	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme .....	236 091	231 088
Parts dans les entreprises liées .....	0	0
Immobilisations incorporelles .....	764 879	623 503
Immobilisations corporelles .....	7 177 896	4 597 402
Immobilisations en cours .....	7 710 495	4 311 872
Autres actifs .....	68 043 404	58 725 677
Comptes de régularisation - Actif .....	18 845 683	6 566 945
<b>Total de l'Actif .....</b>	<b>6 588 974 788</b>	<b>5 703 259 815</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Banques centrales, C.C.P. ....	0	0
Dettes envers les établissements de crédit.....	1 874 187 209	1 733 128 502
Dettes à vue - EC.....	5 427 131	53 486 722
Dettes à terme - EC.....	1 868 760 077	1 679 641 779
Opérations avec la clientèle.....	4 403 989 245	3 677 536 832
Comptes d'épargne à régime spécial : À vue.....	0	0
Autres dettes.....	4 403 989 245	3 677 536 832
Dettes à vue - Client.....	4 321 043 646	3 598 412 381
Dettes à terme - Client.....	82 945 599	79 124 450
Autres passifs.....	17 024 458	12 705 339
Comptes de régularisation - Passif.....	14 570 688	8 502 297
Provisions pour risques et charges.....	1 497 890	1 528 434
Dettes subordonnées.....	100 000 000	100 000 000
Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.).....	0	0
Capitaux propres (hors F.R.B.G.).....	177 705 298	169 858 412
Capital souscrit.....	49 197 000	49 197 000
Réserves.....	28 032 497	28 016 839
Provisions réglementées.....	0	0
Report à nouveau.....	82 725 344	82 725 344
Résultat de l'exercice.....	17 750 456	9 919 228
<b>Total du Passif.....</b>	<b>6 588 974 788</b>	<b>5 703 259 815</b>

**HORS-BILAN**

(en euros)

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Engagements de financement.....		
Reçus d'établissements de crédit.....	0	0,00
Donnés en faveur de la clientèle.....	1 268 849 921	1 125 464 893
Engagements de garantie.....		
D'ordre d'établissements de crédit.....	0	0
D'ordre de la clientèle.....	55 344 777	39 746 841
Reçus d'établissements de crédit.....	1 868 760 077	2 052 414 945
Reçus de la clientèle.....	14 836 457 341	7 934 436 238
Garanties hypothécaires.....	1 803 539 463	1 667 734 064
Engagements sur titres.....		
Autres engagements donnés.....		0
Autres engagements reçus.....		0
Opérations en devises.....		
Spots à livrer.....	13 320 676	181 181 552
Spots à recevoir.....	13 325 230	181 185 581
Forwards à livrer.....	839 594 903	1 246 526 614
Forwards à recevoir.....	839 631 809	1 246 553 525

---



---

**COMPTES DE RÉSULTATS 2021 ET 2020**

(en euros)

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Produits et Charges bancaires .....</b>		0
Intérêts et produits assimilés .....	39 677 771	42 669 476
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit .....	1 007 101	7 116 425
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle .....	38 670 669	35 553 051
Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe .....	0	0
Intérêts et charges assimilées .....	-4 738 277	-9 579 650
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit .....	-3 157 877	-3 198 188
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle .....	-399 961	-4 977 009
Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées .....	-1 180 438	-1 404 453
Revenus des titres à revenu variable .....	0	0
Commissions (produits) .....	56 854 160	47 974 584
Commissions (charges) .....	-8 102 058	-8 210 214
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation .....	3 703 802	4 311 265
Solde en bénéfice des opérations de change .....	3 703 802	4 311 265
Autres produits et charges d'exploitation bancaires .....	1 928 761	198 483
Autres produits .....	1 928 761	198 483
Autres charges .....		0
<b>Produit net bancaire .....</b>	<b>89 324 158</b>	<b>77 363 943</b>
Charges générales d'exploitation .....	-62 609 055	-57 916 537
Frais de personnel .....	-38 971 795	-34 054 478
Autres frais administratifs .....	-23 637 260	-23 862 060
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	-1 550 149	-1 741 021
<b>Résultat brut d'exploitation .....</b>	<b>25 164 954</b>	<b>17 706 385</b>
Coût du risque .....	-1 576 395	-811 549
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan .....	-1 977 715	-1 418 028
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan .....	401 319	606 479
<b>Résultat d'exploitation .....</b>	<b>23 588 559</b>	<b>16 894 836</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés .....	0	0
Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières .....	0	0
<b>Résultat courant avant impôt .....</b>	<b>23 588 559</b>	<b>16 894 836</b>
Résultat exceptionnel .....	-92 242	-2 383 615
Produits exceptionnels .....	8 053	0
Charges exceptionnelles .....	-100 295	-2 383 615
Impôt sur les bénéfices .....	-5 745 860	-4 591 993
Excédent des reprises sur les dotations de F.R.B.G. et provisions réglementées ..	0	0

<b>Résultat de l'exercice .....</b>	<b>17 750 457</b>	<b>9 919 228</b>
Bénéfice de l'exercice .....	17 750	9 919
Report à nouveau .....	82 725	82 725
Montant à affecter .....	100 476	92 645
Dividendes .....	4 599	0
Réserves statutaires .....	0	0
Autres réserves .....	0	9 919
Report à nouveau .....	95 877	82 725
	<b>100 476</b>	<b>92 645</b>

## NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### Principes généraux et méthodes

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2020 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les comptes de l'exercice 2021 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### *Conversion des comptes en devises*

Conformément au règlement n° 89-01 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les créances, dettes, engagements hors-bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés lors de leur passation au Compte de résultat en euros, au cours au comptant.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle. Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

*Titres de transaction*

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois. Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable. Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat. Il n'y a pas de position au 31 décembre 2021.

*Titres de placement*

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. À proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc. qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

*Titres d'investissement*

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins-values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2021.

*Titres de participation*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

*Immobilisations*

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation 4 %,
- Agencements et aménagements 10 % et 12.5 %,
- Mobilier de bureau 10 %,
- Matériel de bureau 20 %,
- Matériel de transport 20 %,
- Matériel informatique et télécommunication 33.33 %.

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

*Créances douteuses et litigieuses*

Les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les dépréciations, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

*Intérêts et commissions*

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également *prorata temporis*.

À compter de l'exercice 2012 les commissions reçues à l'occasion d'octroi ou de l'acquisition d'un concours de crédit ainsi que les coûts marginaux de transaction sont étalés, conformément au règlement ANC n° 2014-07, sur la durée de vie effective du crédit sans actualisation (selon la méthode alternative prévue à l'article 2141-2 du règlement précité).

*Engagement de retraite*

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 828 890 euros au 31 décembre 2021.

*Fiscalité*

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 26.5 %) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 7.174 du 24 octobre 2018.

*Primes d'encouragement discrétionnaires*

Les primes peuvent être composées de versements immédiats et d'une rémunération différée, soit sous la forme d'actions UBS, soit sous la forme de versements en espèces ou d'autres instruments.

Les instruments de capitaux propres attribués sont estimés à la valeur de marché et passés en charge :

- Entièrement à la date d'attribution si il n'y pas de conditions d'acquisition des droits ;
- Étale sur la période d'acquisition si des conditions doivent être remplies pour l'acquisition des droits.

**Autres informations sur les postes du bilan** (en milliers d'euros)*Immobilisations et Amortissements*

	Montant brut au 01/01/21	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/21	Amort. au 01/01/21	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Valeur résiduelle au 31/12/21
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3,379</b>	<b>2,884</b>	<b>6,262</b>	<b>2,755</b>	<b>582</b>	<b>2,925</b>
Immobilisations en cours	0	2,160	2,160	0	0	2,160
Software	3,379	723	4,102	2,755	582	765
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19,635</b>	<b>1,204</b>	<b>20,838</b>	<b>10,392</b>	<b>968</b>	<b>9,478</b>
Immobilisations en cours	4,312	1,238	5,550	0	0	5,550
Agencements et installations	9,776	-438	9,338	6,487	522	2,329
Matériel informatique	4,494	251	4,745	3,458	262	1,025
Mobilier de bureau	977	153	1,130	411	170	549
Matériel de transport	76	0	76	36	14	26
Œuvres d'art	0	0	0	0	0	0
<b>Immobilisation hors exploitation</b>	<b>11,928</b>	<b>-8,678</b>	<b>3,250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3,250</b>
Propriétés saisies	11,928	-8,678	3,250	0	0	3,250
<b>Total des Immobilisations</b>	<b>34,941</b>	<b>-4,590</b>	<b>30,351</b>	<b>13,147</b>	<b>1,550</b>	<b>15,653</b>

*Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances et dettes rattachées)*

<b>Durée</b>	<b>&lt; 1 mois</b>	<b>1 à 3 mois</b>	<b>3 mois à 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Créances sur les établissements de crédit	3 411 328	12 192	23 059	0	0
Autres concours à la clientèle	44 202	124 154	172 158	2 699 104	0
Dettes envers les établissements de crédit	238 620	1 074 816	62 362	498 390	0
Comptes créditeurs de la clientèle	4 368 738	12 192	23 059	0	0
Dettes subordonnées					100 000

*Opérations avec les entreprises liées*

Dettes envers les établissements de crédit EUR 1 874 187 209

Dettes envers la clientèle EUR 0

*Participation et autres titres détenus à long terme*

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 103 milliers d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en « débiteurs divers ».

*Filiales et participations*

Aucune.

*Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable*

Aucune.

*Actionnariat*

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 49 197 milliers d'euros constitué de 2 139 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA à Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

*Fonds propres*

<b>Réserves</b>	<b>01/01/2021</b>	<b>Variations de l'exercice</b>	<b>31/12/2021</b>
Capital	49 197	0	49 197
Réserve légale ou statutaire	4 920	0	4 920
Autres réserves	23 097	16	23 113
Report à nouveau	82 725	0	82 725

*Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan*

<b>Postes de l'Actif</b>	<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
Caisse, Banques centrales, CCP		
Créances sur les établissements de crédit	28	-
Créances sur la clientèle	2 562	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		
<b>Postes du Passif</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	-	842
Comptes créditeurs de la clientèle	-	26
Dettes représentées par un titre	-	-
<b>Total des intérêts inclus dans les postes du bilan</b>	<b>2 590</b>	<b>868</b>

*Comptes de régularisation Actif*

	<b>2021</b>
Valeurs à rejeter	3
Comptes d'encaissement	2
Comptes d'ajustement	10 068
Charges constatées d'avance	533
Produits à recevoir	8 006
Autres comptes de régularisation	233
<b>Total comptes de régularisation Actif</b>	<b>18 846</b>

*Comptes de régularisation Passif*

	<b>2021</b>
Comptes d'encaissement	0
Produits constatés d'avance	822
Comptes d'ajustement	10 029
Charges à payer	3 273
Autres comptes de régularisation	446
<b>Total comptes de régularisation Passif</b>	<b>14 571</b>

*Provisions pour risques et charges*

	<b>Montant au 01/01/21</b>	<b>Dotation</b>	<b>Reprise</b>	<b>Montant au 31/12/21</b>
Provisions Retraite	858	0	31	828
Provisions Risques & charges	670	0	0	670
<b>Totaux</b>	<b>1 528</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>1 498</b>

*Fonds pour Risques Bancaires Généraux*

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990, modifié, relatif aux fonds propres est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. Il a reprise en totalité durant l'exercice 2019. Aucune provision n'a été constituée au titre de l'exercice 2021.

*Dettes subordonnées*

Cette rubrique représente les deux emprunts participatifs auprès de notre maison mère UBS AG dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 60 millions d'euros  
 Durée : indéterminée  
 Rémunération : Min (Euribor 6M, 0) + 0.75 % (fixée semestriellement)  
 Clause : primé par les éventuels créanciers.

Montant : 40 millions d'euros  
 Durée : indéterminée  
 Rémunération : Euribor 6M + 2.40 % (fixée semestriellement)  
 Clause : primé par les éventuels créanciers.

*Contrevaleur de l'Actif et du Passif en devises*

	<b>Montant de la contrevaleur</b>
Total de l'Actif	1 347
Total du Passif	1 382

**Autres informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)***Changement de méthode*

Aucun.

*Engagements sur les instruments financiers à terme*

UBS (Monaco) S.A. effectue des transactions sur les instruments financiers à terme uniquement pour le compte de sa clientèle et n'intervient donc sur les marchés qu'en simple qualité d'intermédiaire.

<b>Opérations de change à terme</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Devises à livrer à terme	839 632	1 246 527
Devises à recevoir à terme	839 595	1 246 554
<b>Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés</b>		
Opérations de notre clientèle	1 574 079	1 769 574
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	1 574 079	1 769 574

*Engagements donnés concernant les entreprises liées*

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2021.

*Engagements reçus*

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit :

**0 millier d'euros.**

Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit :

**1 868 760 milliers d'euros**

Engagements de garantie reçus de la clientèle :

**16 639 996 milliers d'euros**

UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre 2021, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

**Informations sur les actifs grevés** (en milliers d'euros)

L'arrêté du 19 décembre 2014 concernant la publication d'informations relatives aux actifs grevés, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés (Asset Encumbrance). Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors-bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

*Information sur les actifs grevés ou non grevés au bilan*

	Val. comptable actifs grevés	Val. juste actifs grevés	Val. comptable actifs non grevés	Val. juste actifs non grevés
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Titres de créance	-	-	6 454	-
Autres actifs	-	-	214	-

*Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées*

Aucune.

*Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues*

Non concerné.

*Information sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés*

Non concerné.

**Informations sur le Compte de résultat** (en milliers d'euros)*Charges relatives aux dettes subordonnées*

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2021 s'élève à : 1 180 milliers d'euros.

*Résultats sur titres à revenu variable*

Néant.

*Commissions*

	Charges	Produits
Établissements de crédit	139	0
Clientèle	3 368	1 273
Titres	3 297	0
Opérations de hors-bilan	696	1 557
Prestations de services	447	53 869
<b>Totaux</b>	<b>7 947</b>	<b>56 700</b>

*Frais de personnel*

Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	30 220
Jetons de présence	0
Indemnités de fonction d'administrateur	0
Charges de retraite	3 401
Caisses sociales monégasques et Assedic	811
Autres et assurances du personnel	4 320
Fonds sociaux	220
<b>Total</b>	<b>38 972</b>

Une partie des bonus distribués à notre personnel est soumise à des conditions d'éligibilité, d'attribution et comporte une période d'acquisition de droits. Lorsque la période d'acquisition des droits couvre plusieurs exercices, la charge est étalée pendant la durée comprise entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition.

*Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors-bilan (coût du risque)*

	<b>Perte</b>	<b>Profit</b>
Dotations aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	1 978	0
Reprises de provisions sur la clientèle	0	401
<b>Solde en perte</b>		<b>1 576</b>
<b>Total</b>	<b>1 978</b>	<b>1 978</b>

*Résultat exceptionnel*

Les charges exceptionnelles de l'année enregistrent principalement des refacturations de frais exceptionnels ainsi que des erreurs opérationnelles. Les produits exceptionnels recueillent principalement une régularisation sur des frais d'exercices précédents.

**Autres informations***Contrôle interne*

Notre établissement a transmis au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution le rapport annuel de l'exercice 2019 sur le contrôle interne, ainsi que le rapport sur la politique et les pratiques de rémunération. Ces rapports ont été établis en application des articles 258 à 266 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque.

*Effectif*

Au 31 décembre 2021, l'effectif se compose de 195 salariés, soit une diminution de 2,01 % par rapport à 2020 (11 CDD représentant 5.64% des effectifs salariés, représentant une baisse comparée à 2020 et 184 CDI comprenant 148 cadres (soit 75.90 % de l'effectif) et 47 employés ou gradés.

Le turnover (taux de renouvellement du personnel) est de -7.56% par rapport à 2020, soit un total de 11.44% pour 2021 ; il est en diminution cette année avec 21 entrées (13 en 2020) et 25 sorties (24 en 2020).

*Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)*

- le bénéfice de l'exercice 2021	17 750
- le report à nouveau	82 725
<b>Montant à affecter</b>	<b>100 475</b>
- Dividendes	4 598
- Réserves Statutaires	0
- Report à nouveau	95 877
<b>Total</b>	<b>92 645</b>

*Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)*

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Bénéfice net	13 666	11 831	12 116	9 919	17 750

*Évènement post-clotûre*

Les événements intervenus en 2022 en Ukraine ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale, et notamment les places boursières.

UBS (Monaco) S.A applique l'ensemble des mesures issues des sanctions internationales et a mis en œuvre toutes les diligences exigées par ces textes.

La banque n'a, à ce stade, identifié aucune exposition significative concernant des actifs sur des émetteurs russes ou ukrainiens.

Par ailleurs la banque n'a pas identifié de risque résultant des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie pouvant avoir un impact sur les états financiers 2021.

## RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2020 pour les exercices 2020 à 2022.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des

incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, le bilan au 31 décembre 2021 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2021, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco le 28 avril 2022.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2021 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

### I. OPÉRATIONS VISÉES À L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations, fournitures ou travaux successifs, de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2021, vous est décrite dans le rapport présenté par votre Conseil d'administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

### II. ASSEMBLÉES TENUES PENDANT L'EXERCICE 2021

Pendant l'exercice sous revue, vous avez été réunis :

- En assemblée générale ordinaire le 19 mai 2021 à l'effet notamment :
  - D'approuver les rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de décider de l'affectation des résultats ;
  - De donner quitus entier et définitif à deux administrateurs
  - D'approuver les conventions prévues à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895;
  - D'autoriser les administrateurs à conclure les opérations visées par les dispositions de l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895 pour l'exercice en cours.

- 
- 
- En assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 2 décembre 2021 à l'effet de procéder à une distribution de dividende.

Pour ces assemblées, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à leur tenue,

- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 28 avril 2022.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN

---

---